

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS — FRANCE  
TÉL. 320.36.20.  
C.C.P. 1248-74 N PARIS

D 681 BRESIL: RAIDISSEMENT ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT

"Système peccamineux", ce jugement à l'emporte-pièce sur le modèle brésilien de société prononcé par le cardinal Lorscheider, donne la mesure du raidissement actuel entre l'Eglise et l'Etat.

Après son euphorie apparente à l'occasion du voyage du pape au Brésil, en juillet 1980, le gouvernement a entrepris de reprendre les choses en main par rapport à l'Eglise. Muni de la nouvelle loi sur les étrangers, très restrictive et adoptée malgré les protestations de l'opposition, le gouvernement en a tout de suite fait usage à l'encontre d'un prêtre italien, le P. Vito Miracapillo (cf. DIAL D 659), expulsé le 30 octobre. Parallèlement, de nouvelles menaces d'expulsion pesaient sur Mgr Pedro Casaldaliga, évêque de São Felix do Araguaia; une campagne de diffamation et de menaces se développait contre l'Eglise du Nord-Est (cf. DIAL D 659); des accusations "d'infiltration communiste" et de "politisation" étaient lancées contre les communautés ecclésiales de base; on apprenait que le MOBREAL jetait son dévolu sur ces communautés pour les "récupérer" à son profit. (cf. DIAL D 680).

C'est dans ce contexte qu'il faut lire la déclaration de la présidence de l'épiscopat publiée en fin novembre 1980, dont nous donnons le texte ci-dessous en premier lieu. Un peu avant, le cardinal Sales, de Rio, avait refusé des militaires la "médaille du pacificateur".

Quelques jours plus tard, le 3 décembre, le cardinal Aloisio Lorscheider faisait les déclarations fracassantes dont on trouvera l'intégralité en deuxième partie.

Note DIAL

1- Déclaration de la présidence de l'épiscopat (novembre 1980)

L'opinion publique nationale suit avec intérêt les démarches faites par le ministre de la justice pour poursuivre le dialogue avec les représentants de l'Eglise catholique. A ce propos, nous estimons nécessaire d'apporter les éclaircissements suivants, dans le but non de polémiquer mais de dissiper les équivoques.

1- La Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) a de par l'article 1er de ses statuts approuvés par le Saint-Siège, entre autres finalités, celle de "veiller aux rapports avec les pouvoirs publics pour le service du bien commun, étant sauf l'accord convenant de la nonciature apostolique, dans le cadre de sa compétence spécifique". En application de cette disposition statutaire, la présidence de la CNBB s'est efforcée de maintenir le dialogue, tout en regrettant qu'en une occasion importante au moins, en septembre 1979, il ne lui ait pas permis d'accé-

der à l'instance appropriée pour remettre le document "Contribution à l'élaboration d'une politique sociale" (1).

2- Le dialogue bien compris n'est pas un geste de simple courtoisie apparente; il doit être franc, objectif et cohérent, mené dans le plus grand respect des responsabilités respectives du gouvernement et de l'Eglise, et accompagné d'actes concrets et sans équivoque. En ce sens, nous sommes prêts à écouter et à examiner toutes les plaintes raisonnables. Mais nous souhaitons que le même traitement nous soit garanti quand, en accomplissement de notre mission, nous élevons la voix pour la défense de la justice.

3- A l'heure actuelle, l'Eglise catholique du Brésil constate que son travail en faveur des plus pauvres est mal interprété; elle assiste au triste spectacle d'accusations et de persécutions contre des évêques, des prêtres et des laïcs engagés dans de sens des choix pastoraux de l'Eglise. Même si de tels faits, loin d'ébranler l'Eglise, ont au contraire renforcé son unité en favorisant la cohésion collégiale, l'esprit de décision et le courage apostolique, on ne peut cependant parler de véritable dialogue si de tels faits ne sont pas dûment corrigés ou, du moins, ne se reproduisent plus.

4-Il convient d'ajouter une chose: l'Eglise est décidée à poursuivre sa mission dans le domaine de la pastorale sociale, en accord avec les principes et critères pontificaux. Il n'est pas de son propos de détailler des modèles alternatifs de société, de prendre des engagements partisans ou de se lancer dans des agitations idéologiques. En effort permanent de conversion, l'Eglise entend être fidèle au Christ, à l'Evangile et, par conséquent, aux aspirations légitimes des hommes.

## 2- Note du cardinal Aloisio Lorscheider (3 décembre 1980)

Nous rappelons d'abord ce que nous dit Vatican II dans *Gaudium et Spes*, n° 76, avant d'analyser ce qui se passe entre nous dans notre pays.

1- L'Eglise qui ne se confond d'aucune manière avec "la communauté politique et n'est liée à aucun système politique, est à la fois le "signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine. Sur le terrain qui leur est propre, la communauté politique et l'Eglise sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes "deux, quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus "efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront "davantage entre elles une saine coopération, en tenant également compte des circonstances de temps et de lieu".

2- Au Brésil il y a des divergences et des frictions entre nous. Où se situent ces divergences et ces frictions entre le gouvernement et l'Eglise? La réponse est dans la différence de vision sociale, économique et politique de l'Eglise d'une part et du gouvernement d'autre part.

Le point de vue de l'Eglise à travers sa hiérarchie depuis Medellín en 1968, réaffirmé à Puebla en 1979, c'est que le système socio-économique et politique adopté chez nous est un système peccamineux, anti-

---

(1) Cf. texte dans DIAL D 560 (NdT).

évangélique, appelant une transformation profonde. Cette transformation suppose un changement structurel du système; elle suppose l'instauration d'un nouvel ordre international équitable des biens, le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, ainsi que la participation politique libre et effective de tous les citoyens.

Le point de vue de nos gouvernants à travers leurs pouvoirs est celui d'une société socio-économique et politique sous-développée en voie de développement. C'est le développement, une vision fonctionnelle de la société. Le jour où chacun exécutera parfaitement sa fonction dans la société, nous aurons un pays développé. Pour hâter ce jour, quelques réformes du système s'imposent, des réformes non pas de structures mais simplement de fonctions. C'est le point de vue généralement répandu dans les pays développés. On nous dit que nous devons prendre patience, car il y a un siècle ces pays en étaient où nous en sommes aujourd'hui. Il est impossible, affirme-t-on, de brûler les étapes. Il faut passer par les différentes phases par lesquelles ils sont passés.

De notre point de vue, le sous-développement n'est pas une étape transitoire; il est un phénomène permanent par nature car il est "le produit de circonstances et de structures économiques, sociales et politiques données" (Puebla, 30).

Selon le point de vue, le choix prioritaire des pauvres recevra des interprétations différentes. Dans la perspective gouvernementale, une interprétation fonctionnelle, réformiste, "développementiste". Dans la perspective de l'Eglise, une interprétation de conversion de la personne et de changement des structures.

3- Un dialogue Eglise-gouvernement est-il possible? Un dialogue est toujours possible, mais un "oui" de l'Eglise au système socio-économique et politique en vigueur chez nous ne sera jamais possible. Car l'Eglise ne peut, en conscience, considérer comme évangélique ce qui est structurellement contraire au plan de Dieu.

-----

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

-----

Abonnement annuel: France 210 F - Etranger 245 F par voie normale  
(par avion, tarif sur demande selon pays)  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441